



COMMUNIQUÉ DE PRESSE ACAT-FRANCE

PARIS, 20 OCTOBRE 2022

Communiqué de presse Coupe du monde 2022 : l'ACAT-France refuse que s'éteigne la liberté d'expression

À un mois du lancement de la Coupe du monde de football masculin 2022 qui se déroulera au Qatar à partir du 20 novembre, l'ACAT-France appelle au boycott de cet événement, véritable opération de *sportswashing*. Elle dénonce la suppression de l'espace civique par une politique répressive menée par les autorités qataries à l'encontre des personnes exerçant leur liberté d'expression et leur droit de manifester.

En effet, si de nombreuses personnalités et ONG de défense des droits humains ont dénoncé les conditions de travail et de vie des travailleurs migrants qui ont œuvré sur les chantiers de la Coupe du monde, et pointé du doigt son coût environnemental exorbitant, l'ACAT-France alerte sur un autre point particulièrement préoccupant en matière de droits humains : celui de la restriction de l'espace civique¹ par une politique de répression menée par l'État.

L'ACAT-France a noté, au cours de ces trois dernières années, une multiplication des attaques par les autorités qataries à l'encontre d'individus exprimant librement leurs opinions et manifestant pacifiquement.

Cette répression s'exerce contre des travailleurs étrangers et contre des citoyens qataris. À plusieurs occasions, des travailleurs étrangers s'exprimant sur leurs conditions de travail ou manifestant pour obtenir leurs arriérés de salaire ont été arrêtés et détenus arbitrairement avant d'être expulsés.

Également dans le viseur de la répression, des défenseurs des droits humains et des militants qataris pro-démocratie qui ont été arrêtés et certains condamnés à de longues peines pour avoir exprimé leurs opinions sur les réseaux sociaux ou manifesté pacifiquement pour les défendre.

Plus on se rapproche de la date de lancement de la Coupe du monde, et plus la mainmise du régime qatari sur l'espace civique se resserre, et les violations des libertés et des droits fondamentaux se multiplient. L'ACAT-France appelle au boycott de la Coupe du monde 2022, et ainsi à ne pas participer à cette opération de *sportswashing*.

[1] L'espace civique est un ensemble de conditions juridiques, politiques, institutionnelles et pratiques nécessaires aux acteurs de la société civile pour accéder à l'information, s'exprimer, s'associer, s'organiser et participer à la vie publique.

CONTACT PRESSE

Louis Linel, chargé de communication et plaidoyer
communication@acatfrance.fr | +33 1 40 40 74 10 | +33 6 27 76 83 27